

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 19 juin 2023**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE ZAE LA TOUR
VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 juin 2023 à 17h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 8 juin 2023.

Étaient présents ou représentés

M. Philippe SALASC, M. Ronny PONCE, M. Olivier SERVEL, Mme Christine DEBEAUCHE, Mme Josette CUTANDA, M. Anthony GARCIA, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Jean-Claude CROS, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Gregory BRO, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Philippe MORESMAU suppléant de M. Robert SIEGEL, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Nicole MORERE à M. Philippe SALASC, M. Pierre AMALOU à M. Jean-Claude CROS, M. Jean-Pierre PUGENS à Mme Valérie BOUYSSOU, M. Pascal DELIEUZE à Mme Jocelyne KUZNIAK, Mme Roxane MARC à Mme Christine SANCHEZ, Mme Monique GIBERT à M. Jean-Luc DARMANIN.

Excusés

M. Jean-François SOTO, Mme Béatrice FERNANDO.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L. 1612-12, L. 1612-13, L.2121-31 et D. 2342-1, applicables aux Etablissements publics de coopération intercommunale par renvoi des articles L. 1612-20 I, L. 5211-36 et R. 5211-13 ;

VU la délibération du Conseil communautaire n° 2851 en date du 11 avril 2022 approuvant le budget primitif 2022 du budget annexe ZAE La Tour;

Vu la décision n°D2023-2 en date du 23 janvier 2023 portant virement de crédit n°1/2022 du budget annexe PAE La tour 2022 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT que le compte financier unique 2022 retrace l'ensemble de l'exécution en dépenses et recettes du budget annexe ZAE la tour entre le 1er janvier et le 31 décembre,

CONSIDERANT que le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le compte financier unique ; que le compte financier unique soumis à approbation présente à la fois le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice,

CONSIDERANT que le compte financier unique rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et recettes (titres) comme indiqué en annexe,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Président quitte la séance au moment du vote.

- d'adopter le compte financier unique 2022 du budget annexe ZAE La Tour de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; le compte financier unique 2022 établi par le comptable public du SGC Cœur d'Hérault, présente le bilan et le compte de résultat de l'année 2022,
- d'inviter Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités de publicité afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'État
N° 3204

Publication le 26 juin 2023

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 26 juin 2023

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20230626-12786B-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

BUDGET ZAE LATOUR - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
		BP+BS+DM + VC 2022	Réalisé
011	Charges à caractère général	409 133,00	1 573,33
012	Charges de personnel		
014	Atténuation de charges		
65	Charges de gestion courante	548 923,82	
66	Charges financières	3 567,00	3 157,42
67	Charges exceptionnelles		
023	Vir. à la section d'inv.		
042	Opération d'ordre de transfert	504 900,00	41 550,00
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 466 523,82	46 280,75

RECETTES			
		BP+BS+DM + VC 2022	Réalisé
002	Excédent reporté		
013	Atténuation de charges		
70	Produits des services	253 950,00	41 550,00
74	Dotations Subventions,	250 950,00	
75	Autres produits gestion courante		
042	Opération d'ordre de transfert	961 623,82	4 730,75
RECETTES DE L'EXERCICE		1 466 523,82	46 280,75

Résultat	0,00
Excédent antérieur	
Total à reporter	0,00

Affectation en invt 2023 (art.1068)

Excédent de fct. à reporter en 2023 **0,00**

BUDGET ZAE LATOUR - COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
		BP + BS + DM + VC 2022	Réalisé 2022
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisation en cours		
16	Emprunts	92 200,00	88 894,64
	Opérations d'équipements		
040	Opération d'ordre de transfert	961 623,82	4 730,75
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 053 823,82	93 625,39

RECETTES			
		BP+BS+DM+VC 2022	Réalisé 2022
001	Excédent reporté	548 923,82	
10	Dotations fonds divers		
13	Subventions		
16	Emprunts		
	Opérations d'équipements		
021	Virement section de fonct.		
040	Opération d'ordre de transfert	504 900,00	41 550,00
RECETTES DE L'EXERCICE		1 053 823,82	41 550,00

Résultat	-52 075,39
Excédent antérieur	548 923,82
Total à reporter	496 848,43

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : CC VALLEE DE L'HERAULT (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 24340069400044

POSTE COMPTABLE : Clermont l'Hérault

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : ZAE LA TOUR MONTARNAUD (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	504 900,00	1 466 523,82	1 971 423,82
	Recettes réalisées (1)	B	41 550,00	46 280,75	87 830,75
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 053 823,82	1 466 523,82	2 520 347,64
	Dépenses réalisées (1)	E	93 625,39	46 280,75	139 906,14
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-52 075,39	0,00	-52 075,39
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	548 923,82	0,00	548 923,82
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	496 848,43	0,00	496 848,43
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	496 848,43	0,00	496 848,43

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	0,00
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-52 075,39
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	548 923,82
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	496 848,43
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	496 848,43

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	92 200,00	88 894,64	96,42	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		92 200,00	88 894,64	96,42	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		92 200,00	88 894,64	96,42	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	961 623,82	4 730,75	0,49	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		961 623,82	4 730,75	0,49	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 053 823,82	93 625,39	8,88	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 053 823,82	93 625,39	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	504 900,00	41 550,00	8,23	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		504 900,00	41 550,00	8,23	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		504 900,00	41 550,00	8,23	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		548 923,82			
Total des recettes de la section d'investissement		1 053 823,82	41 550,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	409 133,00	1 573,33	0,00	1 573,33	0,38	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	548 923,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		958 056,82	1 573,33	0,00	1 573,33	0,16	0,00
66	Charges financières	3 567,00	3 157,42	0,00	3 157,42	88,52	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		961 623,82	4 730,75	0,00	4 730,75	0,49	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	504 900,00	41 550,00	0,00	41 550,00	8,23	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		504 900,00	41 550,00	0,00	41 550,00	8,23	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 466 523,82	46 280,75	0,00	46 280,75	3,16	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 466 523,82	46 280,75	0,00	46 280,75	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	253 950,00	41 550,00	0,00	41 550,00	16,36	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	250 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		504 900,00	41 550,00	0,00	41 550,00	8,23	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		504 900,00	41 550,00	0,00	41 550,00	8,23	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	961 623,82	4 730,75	0,00	4 730,75	0,49	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		961 623,82	4 730,75	0,00	4 730,75	0,49	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 466 523,82	46 280,75	0,00	46 280,75	3,16	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 466 523,82	46 280,75	0,00	46 280,75	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040